Etablissement Public d'Aménagement de la Meuse et de ses Affluents

COMITE SYNDICAL

DELIBERATION N°14-15

L'an deux mille quatorze, à 14h
Le 2 juillet, à Verdun (Meuse)

Date de convocation	3 juin 2014
Nombre de délégués :	
+ Titulaires	37 titulaires
+ Suppléants	37 suppléants
+ **Présents**	**28**
+ vote par procuration	0

Étaient présents :

M. Jean-Paul BACHY
M. Jack COLLINET
M. Jean-François DAMIEN
M. Bernard DEKENS
M. Patrick FOSTIER
M. Pascal GILLAUX
M. Guy JOSEPH
M. Gilbert LECLERCQ
M. Pascal MILLOT
M. Pierre PANDINI
M. Claude PHILIPPE
Mme Morgane PITEL
M. Jean-François THOMAS
M. Alain VERNEAU
Mme Béatrice BONNIN
M. Daniel COURTAUX
M. André DEGUIS
M. Claude FAUVET
Mme Anne GRANDHAYE
M. André JANNOT
M. Eddy LAURENT
M. Pascal MAUROY
M. Jean PANCHER
M. Robert PASCOLO
M. Bernard PIERQUIN
M. Jean-Pierre RENVOY
M. Franck TUOT
M. Claude WALLENDORFF

Résultat du vote
Pour : 28
Contre : 0
Abstention : 0

Accusé de réception
008-250802295-20140702-D1415-DE
Reçu le : 20/08/2014

COMITE SYNDICAL

DELIBERATION N°14-15

Objet de la délibération :

Vente d'un véhicule de l'EPAMA

Le Comité Syndical :

- donne son accord pour la vente du véhicule Renault Kangoo Expression DCI 85 CV, immatriculé AK-564-TY, date de première mise en circulation le 11 février 2010,
- décide que la vente s'effectuera de gré à gré,
- décide que le prix de vente sera de 6 000 euros,
- inscrit une recette en investissement du même montant,
- décide de sortir ce véhicule de l'inventaire,
- autorise Monsieur le Président à effectuer toutes les formalités nécessaires à la vente de ce bien.

Le Président de l'EPAMA,

Jean-Paul BACHY